

La semaine prochaine, l'Amicale vicoise pour le don du sang bénévole vous attend !



La semaine prochaine, l'Amicale vicoise pour le don du sang bénévole vous attend !

Vendredi matin, Serge Bachellerie, président de l'Amicale vicoise pour le don du sang bénévole, était présent sur le marché vicois entouré d'autres bénévoles de l'association.

Le but, interpeller les chalands sur les deux journées au cours desquelles ils pourront venir donner leur sang

mercredi 16 et jeudi 17 août de 9 h 30 à 13 h 30(horaires d'été !)

salle polyvalente

L'Amicale vous attend nombreux ! Vous serez accueillis dans la convivialité habituelle et une collation que les membres de l'Amicale ont préparée vous sera servie après le don.

L'Etablissement Français du Sang lance **la prise de rendez vous en ligne.**

Pour prendre RDV c'est simple, il suffit d'aller sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Des créneaux horaires sont bien sûr disponibles aux donneurs se présentant spontanément sans rendez vous.

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain.

Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent **10 000 dons de sang par jour.**

Le don de sang permet de soigner **plus d'un million de malades** chaque année en France.

Alors, venez faire ce geste généreux qui est irremplaçable et vital !



Il faut se munir **d'une pièce d'identité avec photo.**

QUI PEUT DONNER ?

Les conditions requises pour donner sont les suivantes :

Avoir au moins 18 ans (pas de dérogation possible)

vous êtes en bonne santé

votre poids est au moins égal à 50kg

Il est recommandé de ne pas venir à jeun (il faut avoir mangé et s'être bien hydraté pour donner son sang)
<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/68866-la-semaine-prochaine-lamicale-vicoise-pour-le-don-du-sang-benevole-vous-attend>

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours
- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois

EFDSB
Etablissement Français du Sang

EFDSB

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

VIC FEZENSAC
SALLE POLYVALENTE

Mercredi 16 et jeudi 17 Août
Horaires d'été
9h30 - 13h30

Privilégiez la prise de RDV

Partagez votre pouvoir,
Donnez votre sang!

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr 0 800 972 100